



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**BACTÉRIE E.COLI :  
LEVÉE DE L'ALERTE SANITAIRE ET DES RESTRICTIONS D'ACTIVITÉ  
DANS LA ZONE DE PRODUCTION DE COQUILLAGES VIVANTS  
6280.00 (BAIE D'AUTHIE)**

Arras, le 26 mai 2023

Par arrêté du 18 avril 2023, des mesures de restrictions et d'interdictions de récolte et de pêche des coquillages du groupe 2 (coques, tellines, couteaux, etc) provenant de la zone de production 6280.00 (baie d'Authie) avaient été mises en œuvre par le préfet du Pas-de-Calais suite à la réalisation d'analyses montrant une contamination bactérienne susceptible d'entraîner un risque pour la santé humaine en cas d'ingestion.

Les deux derniers résultats d'analyses microbiologiques effectuées sur cette zone sont inférieurs au seuil d'alerte et indiquent donc une situation sanitaire conforme à la réglementation.

**Par conséquent, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a décidé par arrêté préfectoral du X mai 2023 de lever l'alerte sanitaire ainsi que toutes les mesures de restrictions d'activité mises en œuvre sur cette zone depuis le 18 avril 2023.**

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)